Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213501612-20251218-202512011-DE

LOUVIGNÉ DE BAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de la convocation : 11/12/2025

Conseillers en exercices : 19

Conseillers présents : 16

Conseillers votants : 17

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUVIGNE DE BAIS**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi seize décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la salle Intermède, sous la présidence de Monsieur PIGEON Thierry, Maire.

**Etaient présents :** Thierry PIGEON Maire,

Marie-Odile DAYOT, Michel RENOU, Jean-Pierre BERTINET, Adjoints,

Mathilde BETTON, Franck LERAY conseillers délégués

Daniel DAYOT, Valérie GAUDION, François POIRIER, Christophe OGIER, Jocelyne JEULAND, Alexandra GOUSSET, Marie-Noelle RENAULT, Laurence LOISON, Cécile KERNIVINEN, Gerard CHESNAIS Conseillers Municipaux

**Absents excusés** : Aurélie SOUILLARD et Fabien FOUCHER

**Absents excusés ayant donné Pouvoir :**
Joseph JEULAND donne pourvoir à Jean-Pierre BERTINET

**Secrétaire de séance** : Mathilde BETTON

## Délibération 2025.12.011

**Décisions du Maire prises en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal en application de l'article L 2122-22 du CGCT (Délibération du 27 octobre 2020)**

Droit de préemption urbain :

- Parcelle n°D831 située 26 rue des Frères Amyot d'Inville : pas de préemption
- Parcelles n°B1123, B1124, B1589 et B1620 situées 51 rue Madame de Sévigné : pas de préemption
- Parcelles n° A553, et A1463 situées 20 rue Saint Patern : pas de préemption
- Parcelle n°B2040 située 7 résidence des Jardins : pas de préemption
- Parcelles n° A1124, A1125 et A1128 situées 2 Impasse Saint Job : pas de préemption

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213501612-20251218-202512011-DE

- Parcelle n°A1584 située 43 rue des Fontaines : pas de préemption
- Parcelles n° A1103, et A1104 situées 6 Impasse de la Claie : pas de préemption
- Parcelle n° A1395 située 4 Square du Bois d'y : pas de préemption
- Parcelle n°B1168 située 6 Résidence des prés verts : pas de préemption
- Parcelles n° B797, B787, B801, B802, et B803 situées 23 cité Bel Air : pas de préemption
- Parcelle n°B155 située 16 rue Guy d'Espinay : préemption
- Parcelle n°B1817 située 14 lotissement Bel Orient : pas de préemption
- Parcelles n° B1083, B2191, B1094, B1120, et B1148 situées à la Rougerie : pas de préemption

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Thierry PIGEON

MAIRIE de LOUVIGNÉ-de-BAIS
R.F.
(Ille-et-Vilaine)